

"Favoriser l'autonomie à domicile" Prog. 2026

Connaître et identifier les besoins des personnes PA-PH.

Savoir adapter son accompagnement aux usagers afin de maintenir leur autonomie à domicile.

Sécuriser les professionnels dans leurs interventions à domicile (Prévention des TMS).

Durée : 7.00 heures

Dates : Planifications personnalisées

Nous consulter : 04.67.73.64.05

Profil des apprenants

- Les intervenants à domicile auprès des personnes âgées, en perte d'autonomie
- Les intervenants à domicile auprès des personnes en situation de handicap
- Les responsables de secteur en service à domicile

Prérequis

- Être salarié d'une structure d'aide à domicile ou professionnel d'accompagnement à domicile

Objectifs pédagogiques

- Définir l'autonomie et en connaître les outils d'évaluation
- Repérer les besoins fondamentaux perturbés des personnes accompagnées en lien avec le processus de vieillissement
- Adopter les gestes et postures à privilégier dans le cadre de l'accompagnement d'une personne et dans le cadre de la prévention des risques professionnels

Contenu de la formation

- Présentation du cadre de l'intervention, du programme, de la formatrice.
- Évaluation des besoins/attentes des stagiaires en rapport avec la formation / Tour de table
- Repérage / étude de cas : Évaluer l'état général de la personne, ses capacités et identifier ses besoins en partant d'une situation professionnelle concrète.
- Apport théorique - Étude de deux théories des besoins : - Les 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson - La pyramide d'Abraham Maslow
- Processus de vieillissement et troubles sensoriels
- Connaissance et identification des aides techniques adaptées aux besoins de la personne
- La prévention des troubles musculo-squelettiques : principes de manutention et d'accompagnement, principe d'économie d'effort.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

1 ergothérapeute et 1 formatrice

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques

Maj : 16_01_2026

- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Supports de formation numérique (via le lien transmis sur la convocation)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Attestation d'assiduité

Indicateurs QUALITÉ (données 2025)

89% % de nos bénéficiaires satisfaits

75 % de nos bénéficiaires après la formation estiment maîtriser l'usage des aides techniques à domicile en toute sécurité

Accessibilité

Les locaux des entreprises qui accueillent la formation, sont accessibles, une référente handicap est chargée d'un accueil renforcé pour promouvoir et accompagner la formation.

Contact référente handicap : Mme Magali SABATIER au : 04.67.73.64.05

Tarif en euros

750.00

Financement

Conseil départemental du Gard / Gard' et Autonomie / CFPPA



Délai d'accès

6 salariés

Lieu de la formation

A Définir en fonction des possibilités de la structure ou du professionnel

Contacts :

Référente formation : Valérie CASTRO

Référente administrative : Stéphanie MEZY

Référente handicap : Magalie SABATIER

Tel : 04.67.73.64.05 contact@scicifad.fr